Image not found or type unknown

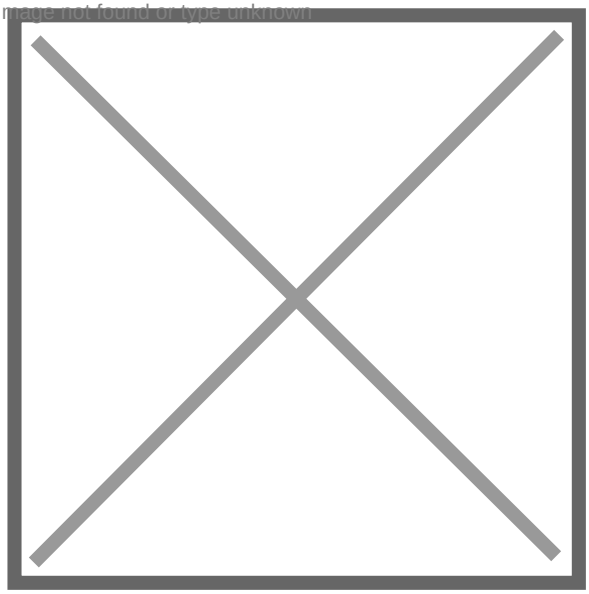

Radar avec voiture de fonction

Par **nico3078**, le **13/11/2008** à **19:49**

bonjour,

j'ai une petite question désolé si ça a déjà étés posé.

J'ai étés flash avec ma voiture de fonction a 99km/h au lieu de 90km/h
La secrétaire a reçu l'amande aujourd'hui.

Ma question es.... Sont il obligé de me dénoncé car pour payé l'amande je leur ai donné un timbre amande de 45€ .

Sur l'amande que dois-je faire ou mettre..

merci d'avance

Par **citoyenalpha**, le **14/11/2008** à **01:21**

Bonjour

votre société vous dénonce. Elle en a le droit. Vous devrez alors payer l'amende et vous perdrez les points prévus.

votre société ne vous dénonce pas. Elle en a le droit. Vous devrez payer et aucun point ne vous sera retiré. A défaut de paiement la société vous dénoncera.

Au vu des éléments fournis il apparaît que la société ne compte pas vous dénoncer et par conséquent il est préférable de payer l'amende.

Restant à votre disposition

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés